

4) Les comptines et chansons : **une aide pour un accès à la conscience phonologique**

Quelques repères :

Découverte sonore par l'enfant

- à trois ou quatre ans, pour l'enfant, l'intuition des rimes est possible, mais le repérage n'est pas conscient ;
- à quatre ou cinq ans, apparaissent l'identification et la segmentation en syllabes orales ;
- à six ans environ, les premiers signes d'une conscience phonique apparaissent chez les enfants exposés au contact de l'écrit.

Définition de la conscience phonologique :

Le terme de « conscience phonologique » désigne la conscience de la structure segmentable de la parole qui aboutit à la conscience des phonèmes et à leur discrimination fine ; elle se traduit dans la capacité à identifier les composants phonologiques de la langue et à pratiquer des opérations sur ces composants (localiser, enlever, substituer, inverser, ajouter, combiner, etc.).

Attentes institutionnelles :

Des jeux spontanés aux activités réflexives

Les compétences attendues en fin d'école maternelle dans ce domaine (être capable de rythmer un texte en scandant les syllabes orales, de reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés, de produire des assonances ou des rimes) mettent bien en évidence les deux réalités sonores qui doivent être travaillées : la syllabe et le phonème.

Difficultés constatées :

On constate d'importants décalages temporels d'un enfant à l'autre dans l'analyse de la chaîne parlée et la découverte de la face sonore de la langue. Même si les programmes 2002 demandent de s'intéresser aux constituants les plus petits, ils excluent les exercices d'épellation phonétique trop difficiles même en section de grands.

Le support chansons et comptines

Pour amener l'élève à détacher son attention de la signification et l'attirer vers la réalité phonique du langage, l'enseignant s'appuie sur les activités favorites des jeunes enfants : chanter, jouer avec les organes phonateurs, vivre corporellement comptines et chansons.

Dès la petite section, les chansons et comptines sont répétées et mémorisées ; la prosodie pour les comptines, la mélodie et le rythme pour les chansons facilitent la mémorisation. L'accompagnement du corps – frappés des pieds ou des mains, balancements – rappelle le plaisir de la toute petite enfance. Peu à peu, l'accompagnement corporel est doublé ou remplacé par une activité instrumentale (avec des objets ou des instruments de musique) pour marquer les rythmes de ces textes ou d'autres textes dits par le maître.

L'enfant, dès qu'il a acquis un peu d'aisance avec la parole, peut associer dire et frapper ; progressivement, il va savoir marquer le rythme oralement et le faire varier.

Les rondes et les jeux dansés aident à la structuration de ses mouvements ; il passe d'un rythme spontané et naturel à un rythme conscient, de mieux en mieux maîtrisé.

Il peut, par exemple, « jouer au robot » qui ne sait que parler de manière saccadée en égrenant les syllabes.

L'écoute :

L'enseignant organise des jeux d'écoute, de reconnaissance, de répétition de rythmes variés.

Simultanément, la perception s'aiguise pour un meilleur traitement de l'information auditive par des jeux avec les bruits divers, les sons des instruments, les voix : des jeux de comparaison, d'appariement, de localisation entraînent l'attention et la capacité à discriminer.

En moyenne et grande sections, tout énoncé peut devenir prétexte à des **jeux vocaux** : on produit, on écoute, on répète, on imite, on continue, on transforme prénoms, **comptines**, textes courts, mots isolés ... On joue sur la forme orale des mots, en allongeant une syllabe, en modifiant sa hauteur ou son intensité, on s'essaie à diverses intonations pour marquer ses sentiments, on articule de manière exagérée. Ces jeux phoniques, proches des jeux poétiques ou des jeux de langage, réactivent une compétence que les enfants ont utilisée de manière non consciente quand ils apprenaient à parler ; à ce moment, ils accroissent la conscience de la matérialité de la langue.

La fréquence de ces moments (courts et quotidiens), **l'explicitation** de leur **objectif**, la clarté des consignes et du vocabulaire de travail du maître amènent peu à peu les élèves à dépasser le plaisir de dire, de jouer, de chanter ensemble pour se centrer sur l'apprentissage, la reconnaissance et la production des sonorités de la langue.

L'enseignant vérifie la participation de tous à ses activités sur la langue, particulièrement les enfants qui éprouvent de la difficulté à se décentrer vis-à-vis de la signification pour s'intéresser plutôt aux aspects linguistiques. C'est en cela que la comptine participe efficacement à cette dissociation sens/son .

Jouer avec les syllabes, les manipuler consciemment

L'unité syllabique simple constituée d'une consonne et d'une voyelle est la plus fréquente, a plus facilement isolable. Elle constitue la structure de base sur laquelle s'exerce la première sensibilité phonologique de l'enfant. La conscience syllabique est alors liée à la capacité de repérer une syllabe à l'intérieur d'un mot.

Des virelangues, des jeux de langage (jeux de rimes, mots-valises, mots tordus ...), l'accentuation de la prosodie, invitent l'enfant à répéter et à repérer des régularités, puis à les localiser (début, fin, intérieur des énoncés). La conscience de la syllabe finale est assez facile à installer chez les jeunes enfants : **comptines, poèmes mettent souvent en évidence la syllabe finale des mots.**